AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-2-70 017726

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

Imprimerie de la Station d'Angers - *Directeur-Gérant* : L. BOUYX

BULLETIN N° 112 de JANVIER 1970 - TOUS DEPARTEMENTS............. p. 5

LA LUTTE CONTRE LES PRINCIPAUX DIPTERES PARASITES DES CULTURES LEGUMIERES

Différents diptères constituent des parasites graves de quelques cultures légumières répandues dans la région. Ce sont: la mouche de l'asperge - la mouche du chou - la mouche de l'oignon - la mouche de la carotte.

Si pour certains d'entre eux, les méthodes de lutte ont peu évolué depuis quelques années, il n'en est pas de même pour d'autres; il est bon de rappeler quels sont les traitements qui peuvent leur être opposés:

1°) LA MOUCHE DE L'ASPERGE

Cet insecte n'a qu'une seule génération par an. L'hivernation s'effectue dans le sol sous forme de pupe; les mouches éclosent dans le courant d'avril et jusqu'au début de juin suivant les années. La ponte a lieu sur les jeunes turions; les jeunes larves y creusent des galeries qui entravent la végétation et provoquent des déformations caractéristiques. Ce parasite ne s'attaque en fait qu'aux jeunes plantations qui ne sont pas en production. Pour le combattre, des pulvérisations d'insecticides doivent être exécutées durant le vol aux stades suivants:

- Stade AB : turions sortant du sol de 2 à 3 cms environ, écailles plaquées ou couvrantes. turions de 10 à 15 cms environ, bourgeons à écailles gonflées.
- Stade C : turions de 30 à 35 cms environ, écailles gonflées, ramifications non épanouies (stade dit "en torche")
- Stade D : turions à ramifications épanouies.

L'un des produits suivants peut être utilisé: Diazinon: 30 grs de matière active par hl. d'eau; Diméthoate: 30 grs; Endothion: 50 grs; Formothion: 50 grs.

2°) MOUCHE DU CHOU

Elle constitue le principal parasite des cultures de choux dans notre région. Elle s'attaque aussi bien aux choux de Bruxelles qu'aux choux-fleurs et pommes et même aux navets.

Ce parasite hiverne également dans le sol et les premiers adultes éclosent dans le courant du mois de mars. Les oeufs sont déposés dans le sol au voisinage des plantes, les jeunes larves creusent des galeries dans les racines qui dépérissent, entraînant soit un mauvais développement du pied, soit sa mort si l'attaque est précoce. La mouche du chou a plusieurs générations annuelles, celles-ci s'imbriquent fréquemment les unes dans les autres, de sorte que la protection doit être quasi permanente jusqu'à l'automne.

Il y a quelques années les traitements insecticides du sol avec des produits organo-chlorés permettaient d'assurer une protection convenable des cultures. Malheureusement, la mouche du chou est devenue résistante à ce type d'insecticides et les méthodes de lutte ont dû être modifiées. Actuellement, la protection peut être assurée de la manière suivante:

- pour les jeunes plants: par arrosage du sol avec une solution contenant l'un des insecticides suivants: Carbophénothion: 60 grs de matière active à l'are; Diazinon: 80 grs; Diéthion: 60 grs; Trichloronate: 25 grs.
- pour les plantations: par arrosage du pied des choux à raison de 100 cm^3 par pied d'une bouillie contenant soit du Diazinon, du Diéthion ou du Carbophénothion, à raison de 30 grs de matière active par Hl.d'eau, soit du Trichloronate à raison de 15 grs de matière active par Hl.d'eau ou du Bromophos à raison de 50 grs de matière active par Hl.d'eau. Ce traite-

.../...

ment doit être appliqué sur les jeunes plants aussitôt après la levée et sur les plantations au moment où celles-ci sont effectuées.

3°) MOUCHE DE L'OIGNON

Les attaques de cet insecte sont également très fréquentes dans notre région. On le rencontre sur oignon jaune, sur oignon blanc et même sur poireau. Il y a trois générations annuelles: la première se développe à partir de la mi-avril jusqu'à la mi-juin; la deuxième en juin-juillet; la troisième à l'automne.

Les larves creusent également des galeries dans les bulbes, entraînant des pourritures secondaires qui achèvent de détruire les pieds attaqués. Comme pour la mouche du chou, les traitements du sol avec des insecticides organo-chlorés ont donné satisfaction durant de nombreuses années. Il n'en est plus de même actuellement et les méthodes de lutte ont dû être modifiées en raison de la résistance de ce parasite à ces insecticides.

Actuellement, il est conseillé, pour lutter contre la mouche de l'oignon, d'effectuer un traitement des semences par poudrage humide avec un insecticide à base soit de Diazinon, de Diéthion ou de Trichloronate, à raison de 150 grs à 200 grs d'une spécialité commerciale par Kg. de semence. Pour les plantations en bulbe ou en plants, on peut procéder à un trempage pendant quelques minutes dans une solution soit de Diéthion à raison de 500 grs de matière active par hl.d'eau ou de Trichloronate à raison de 250 grs de matière active par hl. d'eau. Cette désinfection de bulbes, plants ou semences assure une protection convenable contre la première génération; contre la deuxième et la troisième génération, il est préférable d'effectuer des pulvérisations complémentaires avec les mêmes insecticides aux doses habituelles d'emploi.

4°) MOUCHE DE LA CAROTTE

Cet insecte constitue également le principal parasite des cultures de carotte dans notre région. Il peut également s'attaquer au persil et au céleri. Cette mouche a trois générations annuelles. La première se développe en avril-mai, la deuxième, souvent beaucoup plus faible, au mois de juillet et la troisième fin septembre et dans le courant du mois d'octobre.

Comme pour la mouche du chou et la mouche de l'oignon, les cas de résistance aux insecticides organochlorés utilisés en traitements du sol qui assuraient une bonne protection deviennent de plus en plus fréquents. Malheureusement, si pour la mouche du chou et la mouche de l'oignon, les nouveaux procédés de traitements mis au point, permettent d'assurer une bonne protection des cultures, il n'en est pas de même pour la mouche de la carotte. Les traitements du sol avec des insecticides organophosphorés assurent en général une bonne protection contre les attaques de mouche sur carotte de printemps. Par contre, sur carotte d'automne cette protection est insuffisante et très variable. Des pulvérisations complémentaires peuvent également être effectuées au moment des vols, les traitements dans ce cas doivent être exécutés à des dates précises.

VIGNE

INFORMATIONS

EXCORIOSE - Les traitements dirigés contre ce parasite, dont l'efficacité est d'ailleurs insuffisante, doivent être cependant effectués par pulvérisations peu avant le débourrement à l'aide d'une spécialité contenant soit de l'arsénite de soude ou des colorants nitrés, ou des huiles jaunes ou des huiles d'anthracène jaune. L'arsénite de soude a l'avantage d'être actif contre l'Esca, mais il faut respecter les mêmes précautions d'emploi que dans la lutte contre cette affection (voir bulletin n° 111 de décembre 1969).

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:
J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:
R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 30 JANVIER 1970.